Cinquante-neuvième année. - N ° 94 A Vendredi 16 mai 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2296

972 – MARTINIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE FORT-DE-FRANCE

Ventes et cessions

937 992 592 RCS Fort de France.
EVA.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : C/O Sovadom, Centre Commercial de Dillon., 97200 Fort-de-France.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet d'apport partiel d'actifs Société bénéficiaire : EVA Forme : SAS Adresse du siège : C/O Sovadom, centre commercial de Dillon - 97200 Fort-de-France Capital : 1.000 euros Numéro unique d'identification : 937 992 592 Lieu d'immatriculation : RCS FORT DE FRANCE Société apporteuse : HVA Forme : SARL Adresse du siège : 1 boulevard du Montparnasse - 75006 Paris Capital : 4.050.937,87 euros Numéro unique d'identification : 534 707 203 Lieu d'immatriculation : RCS PARIS Apport de titres de la société SARL DU SUD SARL au capital social de 660 euros dont le siège social se situe 21 lotissement Bel air - 97280 Le Vauclin RCS Fort-de-France 534 935 531. L'Apport porte sur les seuls Titres Apportés, à l'exclusion de tout autre élément d'actif ou de passif de la Société Apporteuse. Les Titres Apportés assimilés à une branche complète d'activité. Valorisation des titres apportés : 550 000 euros Rémunération de l'apport : la Société Apporteuse recevra, en rémunération de l'Apport, un total de 55 000 actions nouvelles de la Société Bénéficiaire. À ce titre, la Société Bénéficiaire procédera à une augmentation de capital d'un montant de cinq cent cinquante mille euros (550.000€), par l'émission de 55.000 actions nouvelles, d'une valeur nominale de dix euros (10€) chacune. Date du projet commun de scission : 23/04/2025 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : le 25/04/2025 au RCS de PARIS pour HVA et le 24/04/2025 au RCS de FORT de France pour EVA..